



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

N°20 - 25 MARS 2021

LETTRE D'INFORMATION

en Bourgogne-Franche-Comté

ENSEMBLE, REDONNONS DU TONUS
À L'ÉCONOMIE TRICOLEURE



GILLES DA COSTA - Directeur
Général du Conseil régional
de Bourgogne-Franche-Comté



ÉRIC PIERRAT - Secrétaire Général
pour les affaires régionales -
Préfecture de Bourgogne-Franche-
Comté

UN SITE INTERNET RÉGIONAL DÉDIÉ : RELANCE-BFC.FR

Le plan de relance met aujourd'hui à la disposition des citoyens, des entreprises et des collectivités une multitude de dispositifs d'accompagnement qui se décline au niveau local pour être au plus proche des besoins de leurs bénéficiaires.

Ainsi pour orienter efficacement les entreprises, les collectivités et les citoyens, Fabien Sudry, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or et Marie-Guite Dufay, présidente de la Région, ont demandé à leurs services la création d'un site internet commun «La relance en BFC»

Accessible à l'adresse suivante : www.relance-bfc.fr

Ce site a vocation à **informer et orienter** parmi les dispositifs de relance prévus en 2021 et 2022 en Bourgogne-Franche-Comté. Il recense l'ensemble des aides dédiées à la relance disponibles et à venir et comprend les coordonnées des établissements ou des interlocuteurs à même de renseigner les futurs bénéficiaires. Structuré par types de bénéficiaire et par thématiques, le site permet à son utilisateur d'effectuer des recherches ciblées quelque soit l'origine des financeurs.

Ce site est également doté d'un formulaire permettant aux porteurs de projet d'interroger les services sur les aides les plus adaptées à leur projet ou leur situation. Les réponses sont ensuite directement adressées au porteur de projet par courrier électronique qui pourra ensuite identifier le ou les dispositifs d'aides les plus adaptés.

Pédagogique, exhaustif, réactif et simple d'accès, telles sont les ambitions de ce site commun qui traduit la collaboration étroite entre les services de l'État, du Conseil régional et des établissements publics pour faciliter la mise en œuvre de la Relance au profit des habitants, des collectivités et des entreprises de Bourgogne-Franche-Comté.



Les Actualités

APPEL À PROJET DE SOUTIEN AUX « SECTEURS CRITIQUES »

Madame la ministre Agnès Pannier-Runacher a annoncé, le 4 mars dernier, la troisième vague des lauréats de l'appel à projet de soutien aux « secteurs critiques » du plan de relance de l'État pour notre industrie. Parmi eux, on compte six entreprises industrielles de la région Bourgogne Franche-Comté :

SECTEUR DE L'AGROALIMENTAIRE : LACROIX EMBALLAGE à Bois d'Amont et HEBERT P à Orgelet dans le Jura ;

SECTEUR DE L'ÉLECTRONIQUE : AUREA TECHNOLOGY à Besançon (Doubs) ;

SECTEUR DE LA SANTÉ : CROSSJECT à Dijon et IMMUNODIAGNOSTIC SYSTEMS FRANCE à Pouilly-en-Auxois, dans la Côte-d'Or ;

FOURNISSEUR D'INTRANTS ESSENTIELS À L'INDUSTRIE : THE VALSPAR à Tournus (Saône-et-Loire) ;

Cet appel à projet de soutien aux « secteurs critiques » a permis de soutenir, à ce jour, 10 entreprises de la région Bourgogne Franche-Comté par des crédits de subvention d'un montant total de **12,3 M€**.

Le volet industrie du plan de relance, c'est aussi le fonds de modernisation de la filière automobile qui, à ce jour, a permis de soutenir **48 entreprises** de Bourgogne-Franche-Comté dont les investissements ont bénéficié de **31 M€** de crédits en subvention et celui sur l'aéronautique avec **11 lauréates pour 9,7 M€**.

12.3 MILLIONS
pour 10 entreprises



Enfin, c'est encore le fonds de soutien des investissements dans les territoires dont près de 25M€ de crédits État ont déjà permis de contribuer au financement des investissements de 47 entreprises de la région.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET DÉCARBONATION

Dans le cadre du Fonds Décarbonation Industrie du plan de relance, l'ADEME vient de publier de nouveaux appels à projets.

Décarbonation des procédés et des utilités

AAP DECARB IND 2021 :

Projets de décarbonation des procédés et utilités de l'industrie (efficacité énergétique, électrification, intrants matière alternatifs, réduction d'autres gaz à effet de serre que le CO2)

Aide au CAPEX (CAPEX >3M€)

Ouverture le 11 mars, première clôture le 17 mai 2021, seconde clôture le 14 octobre 2021

Chaleur bas carbone

2

AAP BCIAT :
(Biomasse Chaleur Industrie Agriculture Tertiaire) renouvelé en 2021

Ouverture le 11 mars 2021

Aide à l'OPEX et au CAPEX



3

AAP CSR :
(Combustibles Solides de Récupération) renouvelé en 2021

Ouverture le 20 octobre 2020

Aide au CAPEX

En complément, l'Agence des Services et des Paiements (ASP) vient compléter les Appels à Projet de l'ADEME sur les parties Efficacité énergétique et Décarbonation, pour des projets ayant un CAPEX inférieur à 3M€.

Plus d'informations sur :

www.asp-public.fr/aide-en-faveur-des-investissements-de-decarbonation-des-outils-de-production-industrielle

SÉGUR DE LA SANTÉ

DÉCLINAISON DES MOYENS DÉDIÉS À LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Un plan massif de relance de l'investissement dans le système de santé a été lancé par le Premier Ministre le 9 mars dernier dans la Nièvre. Il mobilise **une enveloppe exceptionnelle de 19 milliards d'euros** visant plusieurs objectifs :

- assainir** la situation financière des établissements de santé qui en ont besoin,
- favoriser** leur investissement courant
- investir** dans le futur du système de santé, y compris dans les outils du numérique.

La Bourgogne-Franche-Comté se voit ainsi dotée de

737 millions d'euros

472 M€

pour le désendettement

201 M€

projets à long terme

63 M€

investissements de la vie quotidienne

La totalité de ces crédits seront délégués à l'ARS, les Agences Régionales de Santé étant chargées de piloter l'ensemble de ces investissements en collaboration avec les acteurs compétents sur les territoires.





Retrouvez l'ensemble des mesures du plan de relance

planderelance.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*